



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les maires de Meurthe-et-Moselle répondent présent, le Département maintient son engagement

Ce jeudi 28 avril a eu lieu la réunion annuelle des maires et présidents des intercommunalités de Meurthe-et-Moselle, la première du genre pour la mandature pilotée par Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil Départemental.

Près de 300 maires, présidents d'intercommunalités, de Pays, députés, sénateurs, préfet, ont fait le déplacement à l'Hôtel du Département. Evénement phare de la vie départementale, cette rencontre est l'occasion pour les maires des petits villages ruraux, autant que pour les élus des grandes agglomérations, de découvrir le large éventail des services offerts par le Département et de se tenir au courant des politiques mises en place.

Dans un premier temps, les élus ont investi « la rue », le grand hall de l'Hôtel du Département, afin de rencontrer les représentants de l'ensemble des services départementaux : solidarité, travaux publics, Pass jeunes, culture, mobilité active, systèmes d'information, tourisme, déploiement numérique entre autres. Parmi les partenaires étaient notamment présents Atmo Grand Est, Meurthe-et-Moselle Développement, la Banque des Territoires, Lorraine Energies Renouvelables et bien entendu l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle.

Passé ce temps d'échanges et de découverte, les invités ont rejoint l'Agora Michel Dinet, aménagée pour l'occasion en amphithéâtre, afin d'assister à la réunion plénière. Une réunion articulée en deux parties : la présentation du projet départemental par Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil Départemental, suivi d'un forum, ouvert par André Corzani, vice-président délégué à l'aménagement, avec les témoignages de 4 élus, sur le dispositif d'appui aux territoires.

Dans son discours, la présidente a tenu à réaffirmer son attachement à la « proximité et à l'ancrage du Département dans ses territoires, des plus ruraux aux plus urbains » posant le Département comme « garant de la solidarité tout à la fois sociale et territoriale, dans une dynamique de coopération et de coordination plutôt que de compétition ». Une coopération qui doit se renforcer autour de la transition énergétique, des mobilités, de la préservation de l'offre de soins, de l'accompagnement du vieillissement, de l'amélioration des conditions de vie ou encore de l'attractivité de nos territoires. C'est cette proximité « à portée de baffes », comme aimait à le dire Michel Dinet, qui explique les liens forts et étroits entre les habitants et le Département.

Concernant la transition énergétique, Chaynesse Khirouni a souligné l'urgence climatique et environnementale et mentionné quelques actions du Département, les collèges « nouvelle génération », le plan vélo, la protection des Espaces Naturels Sensibles ou encore l'objectif national de zéro artificialisation nette. Sur le volet solidarité, la présidente défend un projet départemental soucieux de « justice sociale et d'équité territoriale ». Un pan important est accordé à la jeunesse et au grand âge avec quelques mesures clefs : la prévention sanitaire précoce et l'accompagnement des 1000 premiers jours de l'enfant, le revenu d'émancipation jeunes, l'élargissement des conditions d'accès aux contrats jeunes majeurs qui bénéficient déjà à plus de 600 jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, des réponses concrètes aux inégalités d'accès aux soins, les « Internats de la réussite », le « Pass jeunes 54 » ou encore l'expérimentation « Territoire zéro non recours ». Le Département maintient également ses engagements en direction des aidants et renforce sa politique de contrôle des établissements accueillant des personnes fragiles comme les EHPAD, un point développé plus tard par Catherine Boursier, vice-présidente délégué à l'autonomie.

Enfin, dans le cadre du nouveau dispositif d'appui aux territoires, elle a rappelé la volonté constante d'investir pour le « bien vivre en Meurthe-et-Moselle ». Le schéma départemental de l'Habitat prévoit la prolongation de la délégation des aides à la pierre et de donner la priorité à la lutte contre l'habitat indigne et vacant, à la lutte contre la précarité énergétique, à la production de logements communaux et à la perte d'autonomie. Chaynesse Khirouni a conclu son intervention en se voulant rassembleuse « C'est l'union de nos énergies, dans le respect de nos responsabilités, qui nous permettra de faire des grandes transitions qui s'invitent dans nos vies de véritables opportunités de développement social et territorial.

Qu'elles soient écologiques, démographiques ou encore numérique, ces transitions sont porteuses de mutations profondes qu'il nous appartient, collectivement, d'accompagner. »

Catherine Boursier, vice-présidente déléguée à l'autonomie, est ensuite intervenue pour éclairer un des points clefs du discours de la présidente. Elle a précisé la démarche de

contrôle des établissements entamé par le Département. Partant du principe que le grand âge constitue, avec la jeunesse, la grande priorité du mandat, l'idée principale est de développer les contrôles en établissements, tant ceux accueillant des enfants que ceux hébergeant des personnes en perte d'autonomie du fait de leur âge ou d'un handicap. Elle a invité les maires présents à user de leur responsabilité et de leur proximité pour faire remonter les cas de maltraitances ou les difficultés rencontrées, rappelant au passage l'existence d'une commission conjointe ARS – Conseil départemental qui examine les plaintes et réclamations émanant des usagers et de leur famille. Elle a également promis la dynamisation des Conseils de Vie Sociale en EHPAD et la création d'une unité de travail mutualisant les compétences de contrôle et d'évaluation au sein du Département.

André Corzani, vice-président délégué à l'aménagement, a ensuite dressé le bilan des Contrats Territoires Solidaires (CTS) et précisé les futurs contours des dispositifs d'appui aux territoires. Les CTS sont la pierre angulaire de l'appui aux projets des acteurs locaux et sont régis par 3 grands principes : améliorer l'accessibilité aux services, accompagner la transition écologique et soutenir la citoyenneté et le lien social. Ils sont censés impacter le territoire avec un effet redistributif, de solidarité territoriale, et un effet « levier » et facilitateur pour de nombreux projets « De nombreux maires nous l'ont dit. Sans l'appui du département, de nombreux projets n'auraient pu être menés à leur terme ».

L'enveloppe initiale de 36 M€ en investissement a été portée à 38,5 M€, à laquelle il faut ajouter 4 M€ du fond de relance de l'année 2021. De même, l'enveloppe « animation territoriale » initialement de 24,97 M€ a été portée à 26,56 M€, soit une mobilisation de plus de 65 M€. Ils ont permis le financement de 1783 projets en investissement, relevant très majoritairement des communes et recoupant, pour la plus grande part, les politiques de développement territorial et aménagement en premier lieu, et celles de la transition écologique ensuite. Quelques investissements concrets : le pôle culturel de Micheville L'Arche à Villerupt, un espace sportif et culturel à Crusnes, la construction d'un village des anciens à Mont-Bonvillers, la création d'un jardin thérapeutique en EHPAD à Pont-à-Mousson, l'aménagement des locaux des services de développement social à Chaligny ou encore la création d'un service d'autopartage de véhicules électriques sur la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Sur l'enveloppe de fonctionnement, 4890 projets ont été financés, principalement sur la priorité « solidarité, lien social et citoyenneté », avec notamment le soutien à 170 clubs sportifs, 17 écoles de musique, 12 centres sociaux et 22 espaces de vie sociale, ainsi que de nombreux projets culturels ou éducatifs.

Dans le cadre de la construction du nouveau dispositif d'appui, et grâce aux informations remontées par les élus locaux, quelques perspectives et problématiques se dégagent parmi lesquelles la transition écologique, la lisibilité du dispositif pour les bénéficiaires, l'articulation avec les dispositifs de l'Etat et la Région, les critères d'accès au fonds communes fragiles, les disparités territoriales ou encore la spécificité du

territoire du Grand Nancy dont les communes, sur ce mandat, ne bénéficiaient pas d'appui à l'investissement. En conclusion, André Corzani s'est voulu rassurant en annonçant le maintien des montants globaux sur le prochain exercice.

La soirée s'est conclue, toujours sur le thème de la contractualisation avec les communes et intercommunalités, par des témoignages pour faire le lien entre le projet départemental et les projets locaux. Philippe Parmentier, maire d'Ochey et président de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toullois, souligne l'utilité de l'aide financière du Département pour la programmation et la diffusion de spectacles. Il a voulu aussi mettre en avant les difficultés rencontrées pour maintenir son service de soins infirmiers à domicile « on finance le SSIAD avec des bouts de ficelle ». Henri Poirson, maire de Dieulouard a parlé de la subvention de 49 142 € pour la modernisation de l'éclairage public, celle de 193 506 € pour la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle Jean de la Fontaine ainsi que l'aide apportée pour la Maison des Associations qui permet de « promouvoir l'éducation populaire ». Christian LOMBARD, maire de Moineville qui a pu profiter d'une subvention sur « fonds communes fragiles » pour la réhabilitation d'une rue et d'une église, et de fonds APT (Appui aux Projets Territoriaux) pour la rénovation de l'école « Le département intervient à tous les niveaux de la vie [...] la seule collectivité territoriale de proximité ». Enfin Rose-Marie Falque, présidente de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle et maire d'Azerailles, a pu faire un panorama des sujets portés par les élus locaux, et préciser le lien entre les projets des communes de Meurthe et Moselle et le projet Départemental « sans les régions, sans les départements, il n'y aurait aucune marge de manœuvre pour les communes ». Elle a également voulu rappeler l'importance du soutien aux associations « nous savons tout ce que nous devons aux associations pour maintenir le lien social » et faire remonter une inquiétude, partagée par une grande partie de l'audience, le malaise des jeunes « de nombreux jeunes nous disent qu'ils vont mal ».

A noter dans cette soirée la participation active du public et notamment les interventions de Jean-Pierre Couteau, maire de Villey-Saint-Etienne qui souhaite que le Département investisse les relations « en amont » pour la transition énergétique, ce à quoi la présidente a répondu en rappelant la nécessité d'innover dans ce domaine. Sylvain Mariette, vice-président délégué à la transition écologique a lui insisté sur la nécessité de la concertation « Oui, il y a urgence, mais il faut surtout prendre le temps nécessaire pour faire les choses bien ». Le maire d'une petite commune a soulevé la question de la lourdeur administrative « On a pas le temps de cocher les cases, de monter des dossiers » et demandé la création d'une enveloppe pour la ruralité. La présidente en a profité pour rappeler qu'il y a « un accompagnement financier, technique et en ingénierie ». Rose-Marie Falque, présidente de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle, a alerté sur la situation précaire des aides à domicile et des difficultés inhérentes de recrutement. Enfin Claude Thomas, maire d'Eulmont a voulu parler de la question de la transition démocratique, insuffisamment présente dans les débats selon lui « il y a des espaces à créer, des choses à transformer ». La présidente

a répondu que c'était un des 5 axes prioritaires du Département, rappelant qu'il n'était pas qu'une réponse aux résultats des dernières élections, le projet départemental ayant été voté et adopté au mois de mars.